



Comment faire pour mon mari

Par **koukou_zi**, le **20/09/2008** à **09:34**

Bonjour,rrnJe suis Algérienne, je vais avoir ma carte séjour dans quelques jours après avoir un visa d'étude en master, le problème c'est que mon mari n'a pas eu son visa d'études et il est resté en Algérie. Je suis enceinte et je vais accoucher le 1 janvier. rnQue est ce que je peux lui faire faire comme papier ou preuve pour qu'il puisse avoir un visa touristique pour venir lors de mon accouchement si j'aurais un logement.

Par **citoyenalpha**, le **21/09/2008** à **01:27**

Bonjour,rrnvotre mari devra demander un visa court séjour pour visite familiale auprès du consulat de FrancernrnVous trouverez ci dessous le lien vous permettant de télécharger le formulaire de demande de visa et les pièces à fournir. Vous de votre côté devrez fournir une attestation d'hébergement que vous pourrez vous procurer à la mairie de votre domicile.rnrnhttp://www.ambafrance-dz.org/article.php3?id_article=260rrnrnRestant à votre disposition.